Parapente Kite Cerf-volant

Delta Speed-riding Boomerang

LIGUE GRAND EST DE VOL LIBRE









2018

Assemblée générale

Samedi 09 février 2019
Maison Régionale des Sports
54510 TOMBLAINE

SOMMAIRE

Le mot du Président 2

1. Accueil et chiffres clés 2018 3

2. Rapport moral du président 5

3. Rapports d'activités des commissions 7
 - Commission Sites 07
 - Commission Espaces aériens 10
 - Commission Formation 14
 - Commission Sécurité 18
 - Commission Féminines 20
 - Commission jeunes 23
 - Commission Compétitions - CREG 26 - 29
 - Commission Handi 31
 - Commission Treuil et Tracté 32
 - Communication 33

4. Rapports financiers 35
 - Contexte financier 2018 35
 - Compte de résultat 2018 36
 - Budget prévisionnel 2019 38

5. La Ligue en 2018 41

6. Interventions des invités et remise de médailles 42

Annexe 43
Rapport CREG Saison 2018

+

Le mot du Président



L'Assemblée Générale constitue toujours un moment essentiel et fort de la vie d'une structure et de notre association en particulier. Deux ans après sa création, cette assemblée générale permet de dresser le bilan de fonctionnement et d'échanger afin de déterminer ensemble les évolutions nécessaires et les orientations à suivre, dans un souci d'amélioration continue.
Je vous souhaite une bonne lecture.

1. Accueil des participants et des invités

Le quorum étant atteint avec un taux de participation de 75,80% la séance débute à 9h15.
Le compte-rendu de l'année précédente sera approuvé au cours de la séance.

Le président accueille et remercie l'ensemble des participants ayant fait le déplacement pour cette seconde assemblée générale de la Ligue Grand Est de Vol Libre.

Il accueille et remercie les invités :

Mr Jean Raymond PELTIER, de la DRDJSCS et excuse Madame CHABEAU, directrice,
Mr Thierry HORY, Président de la commission sport Région de la Grand Est et excuse Mr Jean-Paul OMEYER, vice-président au sport,
Mr Christian RICHETON, secrétaire général du Comité Régional Olympique et Sportif du Grand Est.

Membres présents (ayant droit de vote)

ARNOULD Jean-Paul	Est'air Cerf-volant Club
BEAUVAIS Chantal	Alérions Lorraine Vol Libre
BIANCHI Claude	Aéro Zorn
BREDAT Claude	Les Counailles
CALLIGARO Patrick	Markstein Airways MAW
DEGLAIRE Jacques	Icarus Club Ardennais
DELORME Philippe	Champagne Vol Libre
DEVIENNE Gaël	Est Aile
FLAMAIN Rémi	Pointe Ardennes Parapente
FLANET Daniel	Air Aile Sports Aériens
FOURNEY Anne	Plein Est Vol Libre
GEGOUT David	Natur'aile
GIACOMONI J-Charles	ASPTT Nancy
GODET Gilbert	Reims Parapente
GUYOT Pascal	TASN - Troyes Aube Sports Nature
KIRCHHOFF Jean-Louis	Thur Vol Libre
LEPLOMB Jacques	Les Buses du Plateau
LEROUGE Christophe	Icare Club Déodatien
MARCK Philippe	Centre Ecole du Markstein
MESSMER Jean-Claude	ASEMS Section Parapente
NICOLINI Gilbert	Les Eperviers du Treh
RAVANAT Guy	Grand Vol
RENAUX Denis	Envol Multisports
STOITCHEV Alexis	Paranormal Gravity
TRAVAUX Raphaël	Vol ô Vent
VAUTHIER Francis	Club Alpin - Moselle

Pouvoirs

Rémi FLAMAIN pour Patrick BARTHE	Les Ailes de la Montagne de Reims
Christophe LEROUGE pour Denis MAIRE	Cumulus Alsace
Christophe LEROUGE pour Jérôme JACQUOT	Cumulus Vosges
Yoann PARMENTIER pour Rémi ROCHE	Nancy Vol Libre

Représentants

FASSEL J-Christophe pour Théo LINGELSER	Florival Air Evasion

Chiffres clés 2018 - *Source FFVL 2018*

LA FFVL

43 846
Licenciés

592
Clubs actifs

1000
Sites

273
Ecoles

LA LGEVL

51 Clubs

Licenciés	♀	♂
2349	308	2041

Champagne Ardenne	Lorraine	Alsace
8	28	15

Champagne Ardenne	Lorraine	Alsace
30	32	38

Répartition des sites

5 Clubs école

6 Ecoles



2. Rapport moral du Président

Chers amis pilotes,

C'est avec un grand plaisir que je vous accueille pour cette seconde assemblée Générale de la Ligue Grand Est de Vol Libre.

Je retiendrais de cette année 2018 :
2 motifs d'enthousiasme
1 motif d'inquiétude

Les motifs d'enthousiasme

La poursuite de la mise en place et de l'harmonisation de la ligue en mode solution plutôt qu'en mode problème dans un esprit constructif

Pour cette seconde année d'existence, avec l'ensemble de ses instances en ordre de marche bien actif, la ligue poursuit sa construction et son harmonisation post fusion, dans un climat apaisé, avec l'attention toute particulière de traiter égalitairement et de couvrir l'ensemble des territoires. Vous aurez un aperçu, avec le rapport succinct des commissions, des sujets de fond qui animent nos réflexions, comme notamment la préservation et la pérennisation de nos sites, la formation, la sécurité, la place des publics jeunes, féminins et handicapés.

Dynamisme, enthousiasme et passion

La fusion imposée des 3 ligues qui a notamment rajouté de la distance dans notre fonctionnement n'a pas pour autant émoussé notre dynamisme, notre enthousiasme et notre passion. 3 valeurs qui cimentent nos actions et nous rapprochent. La ligue, fusse-t-elle plus grande, se porte bien et l'année 2018 en témoigne.

Je veux ici rendre un hommage appuyé et remercier l'ensemble des bénévoles qui œuvrent au quotidien pour rendre le ciel accessible au plus grand nombre, chacun dans sa pratique, chacun dans son bout de territoire. Merci d'abord à l'ensemble des membres du Comité directeur, des responsables des commissions qui œuvrent activement pour faire avancer la ligue au quotidien et faire la promotion de leurs actions.

Merci à l'ensemble des clubs qui organisent les activités : manifestations et compétitions.
Merci au club des 4 Vents pour les Éoliades qui contribuent à faire connaitre nos activités au grand public.
Merci à l'équipe de ligue qui porte brillamment les couleurs de la ligue sur les podiums internationaux et qui accompagne et cultive les talents de demain tels que Flavio FUNIATI !

2 championnats de France
La ligue a connu 2 championnats de France en 2018.

Merci aux Alérions pour l'organisation du Championnat de France de précision d'atterrissage, et au Markstein Airways pour l'organisation du Championnat de France Jeunes !

Voilà pour quelques exemples d'actions qui seront largement complétées par les rapports des commissions et qui attestent du dynamisme et de la bonne santé de la ligue.

Le motif d'inquiétude, la baisse des subventions : - 25 % en 2018

Un motif d'inquiétude sérieux qui porte une ombre au tableau et qui contribue à obscurcir notre ciel : la baisse des subventions publiques. Il nous a fallu faire preuve en 2018 de prudence budgétaire, la même qu'en 2017, et les cordons de la bourse tenir et ne pas délier face à la baisse avérée conjointement du CNDS et des crédits de la Région Grand Est, soit une baisse de – 25 %.
A cela s'ajoute un fléchage des crédits sur des postes imposés qui ne nous laisse que peu de marge de manœuvre et font de la construction de nos budgets des exercices contraints et difficiles où des choix sont à faire quant aux soutiens financiers que la ligue peut faire. La formation en a fait cette année les frais.
Gageons que ce grignotage de nos budgets n'émousse pas pour autant notre enthousiasme, notre passion et surtout notre engagement.

Pour conclure, quelques perspectives 2019

2 chantiers de fond :

- La création d'une formation de formateur avec la volonté de pérenniser la formation et de couvrir le territoire de la ligue.
- La pérennisation de nos sites

2 compétitions d'envergure :

- Un championnat de France de précision d'atterrissage du 27 au 29 septembre porté par le Markstein Airways.
- Une pré-coupe du Monde du 20 au 26 juillet portée par la ligue.

Je vous remercie toutes et tous, là où vous êtes, pour votre implication et votre investissement au service de nos pratiquants et de nos disciplines.

Bonne saison 2019, soyez prudent, sachez renoncer.

3. Rapports d'activités des commissions



Commission Sites – *Rémi FLAMAIN*

Membres

BIANCHI Claude, FLAMAIN Remi (président), MEYER Michel, NICOLINI Gilbert, RAVANAT Guy, ROCHE Remi, STOITCHEV Alexis, VOILLAUME Pierre, WOERTH Pierre

Objectifs

Sites INDISPENSABLES pour nos pratiques : *Une évidence mais qu'il est bon de rappeler*
Pérenniser : *Par consolidation des financements, et actualisation des conventions*
Améliorer le niveau de sécurité : *Par travaux d'aménagement, affichage des règles et obstacles sur les panneaux FFVL*
Encourager les actions en commun : *Par massif, département ou autre unité (de lieu, CDVL ou clubs)*
Soutenir et aider le gestionnaire (si besoin) : *Dans les relations de proximité, dans l'étude, la réalisation et le financement*
Mise à jour du référentiel officiel FFVL : *Par actualisation des fiches sites Intranet.*

La commission site envisageait de reconduire à l'identique le mode de financement de 2017. Mais la contrainte budgétaire de cette année en a modifié les répartitions. Nous avons volontairement maintenu la principale décision prise en commission, validée en CD et AG : Prendre en charge 50% des frais fixes des sites. Les clubs ou CDVL supportant les 50% restant.
Pour les frais d'entretien et de travaux, la participation ligue fixée à 40% (augmentée exceptionnellement à 60% en 2017) a été ramené à 35%. Cette diminution, d'amplitude assez faible finalement, a été possible car des projets budgétisés n'ont pas été réalisés.

Actions 2018

Hormis les entretiens habituels mais nécessaires, un gros chantier mené par le club Grand-Vol sur le site de BREITENBACH avec la participation de la FFVL (1500), de la commune (500), du club (850) et de la ligue (1500).

Autre gros chantier (10000€) le projet d'aménagement du site de Siebach n'a pas trouvé son consensus et a été reporté.

Intégration dans la ligue par décision FFVL, après étude par la CNS, de 2 sites de l'Aube, gérés par TASN : Eaux Puiseaux et Bar sur Aube
Participation à la CN Site FFVL à Lyon en février

Récupération des aides Fédérales non versées 2921€ (subvention sites 2018) et 2806€ (subvention sites 2017)

Répartition de MAA, (90 de petite taille et plus récemment de 70 de grande taille)
Recueil d'informations complémentaires initié par la CSi d'une part,
Equipement de nos sites en panneaux, manche à air, conventions, balises, webcam…
Et la fédération d'autre part sur
L'accessibilité PMR, roulage, aménagements, présence de fauteuils, de pilotes QBI handi …
Référencement des dangers, câbles et autres lignes HT
Bien peu de réponse pour ces mises à jour malgré de nombreuses relances.
8 clubs sur34 référencés ont répondu et seulement partiellement pour certains.
Retour de seulement 16 fiches fédérales Handi sur +-90 sites !

Fonctionnement de la CSi

Les demandes des clubs ont été récoltées dans les temps et avec précision, pour certains clubs, mais avec difficulté, après retard et nombreux rappels pour d'autres. Le document de recueil des demandes mis à disposition comporte une page budget qui devrait être complétée.
Sans être trop procédurier, des améliorations notables sont possible de la part des clubs.
Tous les documents sont consultables dans le drive commun ce qui permet aux membres du BD/CD de suivre en toute transparence l'avancée des travaux de la CSi.
Le schéma des territoires correspondant aux anciennes ligues est conservé comme support géographique pour faciliter le repérage des lieux et le travail des responsables territoriaux.
La CSi travaille essentiellement par échange de mail, questionnaires, et échanges tél.
Pour augmenter la participation, et la pertinence, la CSi a invité les responsables sites des clubs et territoires à ses travaux. Cependant bien peu de réponses.

Budget 2018

7800€ attribué (7779€ dépensé)
4411€ pour les frais fixes sites (locations et droits de passage ou d'occupation)
3380€ pour travaux et entretien.

N° FFVL	DEPT		SUB CDVL 2019	SIGLE	SUB CLUBS 2019	Fixe	Travaux	STRUCTURES - CLUBS
27070	08			Icarus	218 €	85	133	Icarus Club Ardennais
27079	8			PAP	933 €	464	469	Pointe Ardennes Parapente
27076	51			AMR	83 €		83	Ailes de la Montagne de Reims
27077	51			CVL	206 €	206		Champagne Vol Libre
27036	55			Envol	324 €	150	174	Envol Multisports
27004	67	CDVL67	400 €	AeroZ		400		Aéro Zorn
27021	67		700 €	GrdVol	1 500 €	700	1500	Grand Vol
27008	67		742 €	Cigognes		742		Delta Club des Cigognes
27801	67		1 842 €					CDVL du Bas Rhin
27017	68	CDVL68	900 €	Est Ailes		900		Est Ailes
27010	68		250 €	Eperviers		250		Les Eperviers du Treh
27012	68		357 €	Air Eva			357	Florival Air Evasion
27800	68		1 507 €					CDVL du Haut Rhuin
27047	88			Bressaude	528 €		528	La Bressaude Vol Libre
27033	88			Icare CD	168 €	128	40	Icare Club Déodatien
27043	88			Counailles	472 €	375	97	Les Counailles
TOTAL		**CDVL**	**3 349 €**	**CLUBS**	**4 431 €**			
		TOTAL	**7 779 €**					

Budget 2019 : 10 000 €

4502€ pour les frais fixes sites (locations et droits de passage ou d'occupation)
5498€ pour travaux et entretien dont 1673€ provisionné pour les balises
(Dont *2800€ Apport RN Site FFVL au budget global LGEVL)*

Perspectives 2019

Aide aux frais fixes à 50% et participation variable selon les recettes sur les travaux idéalement à 40%)
Cette année encore des projets de travaux sont déposés au prévisionnel, dans tous les territoires.
Poursuivre l'équipement en panneaux, des sites dépourvus, repérés par l'enquête sites sous réserves de réponses des clubs…
Poursuivre l'état des lieux "sites" pour répondre à la demande fédérale de mise à jour des données.
Poursuivre le recensement des dangers, des données handi, balises et des conventions…





Commission Espace aériens – *Patrick BARTHE*

Membres

BARTHE Patrick (président), BOTTLAENDER Guy, DEGLAIRE Jacques, FLAMAIN Remi, MEYER Michel, STOÏTCHEV Alexis

Référents territoriaux

ALLIOT Nicolas, CROQUIN Stéphane, HEGO Philippe, HULIN Jérôme, MARCK Philippe, MATHIAS Gauthier, MEYER Christophe, ROCHE Rémi, WISNEIWSKI Romain
(possibilité d'intégrer la commission espaces aériens pour ceux qui le souhaitent)

Objectifs

- Maintien du potentiel de vol de nos sites et couloirs d'évolution en préservant au mieux l'espace aérien accessible au vol libre.
- Assurer une veille réglementaire et technique sur l'évolution du SERA[1]
- Construire le réseau des référents Espaces Aériens du Grand Est
- Former les pilotes de distance à l'espace aérien, former des formateurs
- Publier des documents sur l'Espace Aérien du Grand Est

Actions 2018

Dossiers EA en cours

Suppression de la LF P 30 de Moronvilliers, demande de la FFVL

Six ans après notre première demande et après publication le 23 mars 2018 d'un NOTAM supprimant transitoirement la zone P 30 de l'AIP, la suppression définitive a enfin été acté par le BMJ 8/2018 pour mise en vigueur le 19 juillet 2018. En point final, la zone n'apparaîtra plus la carte OACI-VFR au 1/500 000 lors de sa prochaine édition. La route est maintenant plus facile pour les cross depuis les décos de Létanne et Grauves.

Défense du protocole de Houéville, demande de la FFVL

Depuis la signature de la nouvelle lettre d'accord le 1er juillet 2017 pour le vol libre à Houéville et malgré quelques dysfonctionnements pour le contact avec la base d'Ochey, le vol local a pu se dérouler normalement sur le site de Houéville mais aussi quelques journées de départs en cross.

Cette lettre d'accord est adossée à une ZRT qui doit être renouvelée par NOTAM tous les 6 mois.

La création d'une zone permanente telle que la R92 de Pagny serait la solution pour éviter les NOTAM à répétition. Cela pourrait être proposé à la base d'Ochey lors d'une réunion de bilan d'application de la lettre d'accord. A prévoir dès que possible.

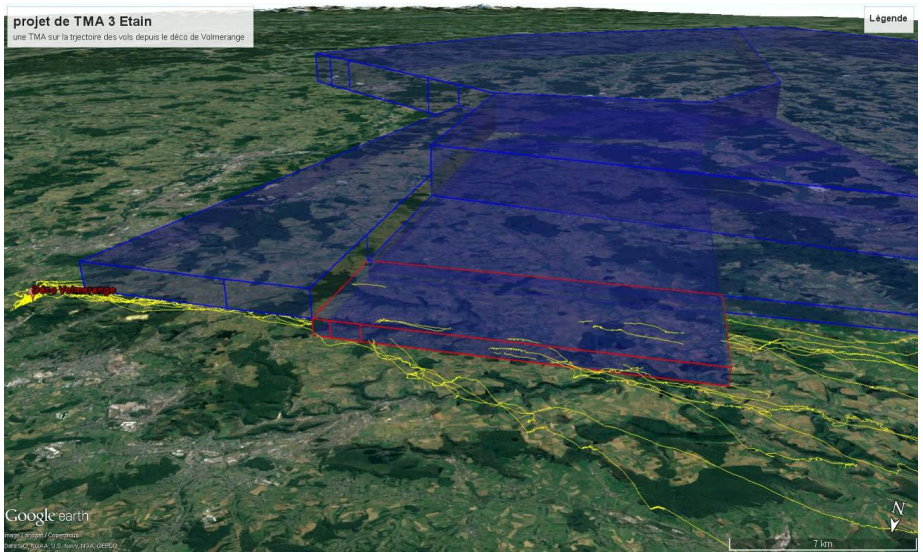
Création d'une TMA 3 au nord de la base d'Etain, demande des Armées

Le vol libre de distance depuis le site de Volmerange-Kantzen a pu être préservé malgré la création de la TMA Etain 3 au Nord de la CTR de la base d'Etain-Rouvres. Cette TMA a été créée pour l'atterrissage occasionnel de gros porteurs et d'avions gouvernementaux sur la base.

[1] Standardised European Rules of the Air

En effet, non sans quelques discussions, la SDRCAM-Nord a fini par accepter que l'activation de cette TMA soit faîtes par NOTAM.

C'est une solution acceptable car elle limite l'obligation, pour les pilotes de vol libre, à consulter les NOTAM avant tout départ en cross. Chaque pilote étant censé le faire avant de se mettre en vol, ce devrait être une contrainte limitée.



Création de 3 RMZ à Colmar, demande du SNA NE

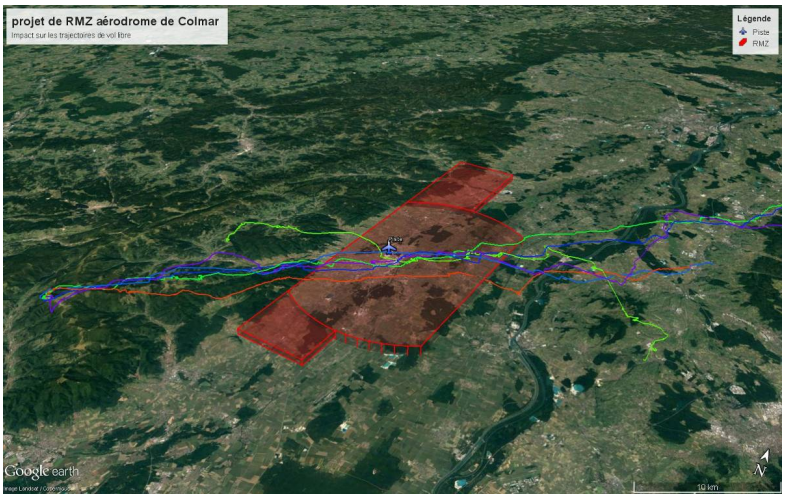
Depuis le 4 juillet 2017 et après 3 réunions de concertation, 1 audioconférence et 3 CCRAGALS le projet de création de 3 RMZ à Colmar par le SNA NE est toujours sur la sellette.

Les fédérations de l'Aviation Légère et Sportive ont mis en évidence que le projet de Colmar est le plus grand de France pour le plus petit nombre de mouvements commerciaux.

Elles ont donné leurs propres éléments d'analyse et demandé au SNA NE de répondre à plusieurs questions qui auraient permis d'établir le lien entre les risques supposés et la réponse apportée. Celles-ci ont été relayées par le président du CCRAGALS qui a notamment demandé lors de la séance du 29 mars 2018 du CCRAGALS : "le SNA-NE exprimera le besoin détaillé de sécurité justifiant la mise en place d'une RMZ à Colmar, qui fera l'objet d'une analyse approfondie" et "Le besoin de sécurité mentionné supra précisera les dimensions et les modalités d'activation de cette zone appropriées".

La détermination des fédérations semble enfin porter ses fruits. La réunion de concertation du 30 octobre 2018 convoquée par le nouveau directeur du SNA NE a permis d'établir un projet de RMZ partagé, sérieusement réduit et à caractère expérimental.

Un SUP AIP va être élaboré par le SNA NE en vue d'une publication si possible avant l'été pour que l'expérimentation puisse se dérouler en pleine saison. Le bilan de celle-ci sera destiné à montrer l'effet ou non de la RMZ en termes de sécurité notamment dans le secteur du château du Haut Koenigsbourg. Durant cette période la vigilance de tous sera de mise afin de ne pas donner de prétextes à la surenchère en termes de volume de protection.



Relèvement du plancher de la TMA 3 de l'aéroport du Luxembourg, demande du club Mos'Ailes

A l'été 2016, le club Mos'Ailes engage les démarches afin d'obtenir la modification de la TMA 3 Luxembourg qui déborde sur la France. Son plancher à 2500" AMSL rend quasi impossible le départ en vol de distance depuis le décollage de Contz les Bains.

Lors de la rencontre du 15 nov 2017 avec La DAC du Luxembourg, celle-ci a proposé une lettre d'accord octroyant une dérogation permanente jusqu'à 3500" pour les activités de Vol Libre sous la TMA.

Afin d'en gérer l'application des personnes responsables pouvant être jointes en cas de besoin ont été désigné par le club gestionnaire.

La lettre d'accord Ligue Grand Est - DAC du Luxembourg a été mise en vigueur le 1er août 2018.

Résolution de l'incohérence de zones transfrontalières franco-belges, demande de la FFVL

La TSA 26B, zone aérienne belge, déborde sur la France. La CBA 16B française dont les limites horizontales sont celles de la partie française de la TSA 26B a été créée à la demande de la Belgique pour protéger les exercices aériens de l'aviation militaire belge.

Cependant on peut constater les incohérences suivantes :

1 - Le plancher de la CBA 16B est au FL 065 alors que celui de la TSA 26 B est à 4500' même dans sa partie française.

2 - L'activation de ces zones n'est pas cohérente. La TSA 26B belge est activée en Belgique par un NOTAM hebdomadaire qui planifie les horaires pour toute la semaine, avec précision (amplitude horaire de 50' à 2H00 une à 3 fois par jour) tandis que la CBA 16B est activée en France (à la demande de la Belgique) par un NOTAM publié la veille pour le lendemain et son amplitude horaire couvre toute la journée, jusqu'à 15H30 d'amplitude.

En 2014, il a été demandé aux représentants de l'aviation civile et militaire la raison de ces incohérences ?

Les militaires ont répondu par mail du 5 mai 2014 que la Belgique allait traiter cette problématique de NOTAM TSA 26 B (espace de classe G en France entre 4500'AMSL et FL 065) non conforme avec les services AIS belges et concluait "*Pour la France, au plan juridique il n'existe qu'une zone la CBA 16B (arrêté publié au JO et zone publiée à l'AIP France) qui est activée par NOTAM (information également disponible sur le serveur vocal) FIR Paris.*

Les avions militaires belges qui évoluent dans les zones concernées (TSA 26 ou CBA 16B) respectent le plancher de zone FL 065 pour la partie française conformément au MIL AIP belge.

Les services d'information aéronautique belges devraient prendre en compte cette problématique pour la publication des NOTAM concernant les zones intéressant la FIR Bruxelles afin d'éviter toute confusion.

Les raisons de la publication d'une TSA 26B débordant en France m'échappent, l'incohérence entre le MIL AIP belge et l'AIP belge devraient être traitée par les belges"

A la date d'aujourd'hui le problème des horaires d'activation différents selon les NOTAM belges et français reste entier bien que cela ait été rappelé de nombreuses fois à différents niveaux des services.

Après beaucoup de fausses pistes, au dernier CCRAGALS NE du 27 septembre, après une énième présentation des documents montrant les incohérences entre les publications belges et françaises la réalité du problème a été une nouvelle fois reconnue. Mais surtout le co-président militaire a informé le Conseil qu'il allait s'occuper du dossier et qu'il apporterait une réponse qui pourrait arriver avant le CCRAGALS de printemps.

C'est la première fois qu'un engagement clair est pris devant tout le CCRAGALS et cela redonne quelque espoir qu'une solution soit apportée à ces incohérences.

Sites de vol communs avec la FFAM (aéromodélistes)

Lorsque sur un même site se déroule des activités de vol libre et d'aéromodélisme, il peut être nécessaire que soit défini par protocole les conditions d'évolution de chaque discipline afin de garantir la sécurité de chacun. Les clubs concernés sont donc invités à se rapprocher des clubs locaux de la FFAM afin de préserver leurs activités respectives en bonne intelligence

Projet 2019

Prix du meilleur « Navigateur » en Vol Libre

Il s'agirait de créer un prix permettant de mettre en valeur des vols de distance qui ont été réalisés en respectant les zones aériennes au sein d'espaces particulièrement difficiles.

Par exemple en crabant pour éviter d'entrer dans des zones malgré la dérive ou en passant sous des zones dont le plancher bas ne permet pas d'exploiter totalement les thermiques.

Certains vols réalisés dans le NE de la France et La Belgique en 2017 répondent à ces critères et pourraient être utilisés pour illustrer les potentialités d'un tel prix. Notamment par exemple le vol de Wim depuis Volmerange jusqu'aux plages de Hollande.

Le but principal étant de faire progresser les pilotes dans le domaine des Espaces Aériens sous une forme plus motivante. La mise en valeur des vols remarquables des pilotes dans ce domaine peut contribuer à ce but.

Commission Formation – *Philippe MARCK*

P. Marck (Responsable). C. Ravanat, D. Maire, G. Mathias, D.Flanet, G. Ravanat, C. Robin, F. Sevin, D. Woldrich, F. Spiegel, R. Laurent, F. Vaxelaire, C. Bredat. F. Faron, B. Jester,

1. Force de la CF LGEVL

Philippe Marck souligne la force de la commission formation de la LGEVL qui est illustrée par:

- ✓ la représentation fidèle des écoles de club Air'aile, Grand Vol et Plein Est et celles des OBL CEM et Cumulus dans la commission formation LGEVL
- ✓ les bonnes relations entre les 2 OBL et ces écoles de club
- ✓ le regard de la FFVL sur la CF de LGEVL

Nous sommes cités par la FFVL comme un exemple, une référence en terme: du nombre croissant de brevets délivrés (à contre-courant de la tendance nationale), un esprit fédéral bien ancré, des actions de formation et de qualification de qualité.

Pourtant le budget (3400 euros) de la CF a été divisé par 3 en 2018 malgré un nombre d'actions et de bénéficiaires plus importants.

2. Politique générale 2018

Les demandes privilégiées ont été orientées vers:

- ✓ Formation et fidélisation des jeunes à un tarif très préférentiel. Les actions se sont déroulées dans une structure LGEVL pour des pilotes licenciés LGEVL.
- ✓ Formations fédérales (MF, animateurs, accompagnateurs, UV complémentaires MF, formation parachute de secours).

Les demandes écartées étaient celles:

- ✓ Orientées vers des demandes individuelles et non des actions de club ou d'école.
- ✓ Indépendantes de la CF

3. Bilan des actions jeunes 2018

3.1 Actions jeunes moins de 26 ans régulières

Ce sont des actions initiation/perf/accompagnements réalisées au fil de l'année, à un tarif préférentiel. L'aide de la CF se fait au prorata du nombre de journées encadrées 1,93 €/jour.

Ecole Club	jeunes 2107	jours 2017	jeunes 2018	jours 2018	Part CF 2018
Cum 68	37	194	12	46	88,8
Cum 88	0	0	66	341	658,1
CEM	52	313	61	436	841,5
Air'ailes	6	18	15	66	127,4
Gd Vol	20	76	6	41	79,1
Total	**115**	**601**	**160**	**930**	**1793,8**

3.2 Bilan du Stage jeune perf 2018

Action ponctuelle, en complément aux «actions jeunes» annuelles avec une participation de la FFVL
Objectif : regrouper des jeunes de LGEVL sur un stage perf

Tarif : préférentiel (250 euros/stagiaire)

Initiateur du projet : G. Mathias, il a fait un bilan écrit de l'action pour la LGEVL et FFVL

Encadrement : CEM, 2 moniteurs, Ph Marck fil conducteur

Participants : 8 stagiaires

Résultat : météo favorable et 10 vols dont 3 du TREH

Hébergement : Chalet le Point

Point faible : recrutement en local difficile

Point fort : construction des bases solides chez de jeunes pilotes



Stage jeunes perf : juillet 2018

Dépenses	Part FFVL/LGEVL	Part CF
1000 (€)	450 (€)	550

4. Bilan formations 2018

4.1 Qualifications fédérales

La formation accompagnateur de club

La CF a proposé une formation d'accompagnateur fédéral pour 6 stagiaires en mars. Elle a été organisée par C Ravanat, sous la supervision de Ph Marck.
L'équipe de formateurs était composée d'encadrants fédéraux issus du Club-école Grand Vol, où ils mènent depuis quelques années une véritable réflexion sur le bénéfice et le contenu de l'accompagnement en club. L'équipe a également profité de la bienveillance de D Flanet, DTE du Club-école Air-Aile. Le succès de cette formation a été au-delà de nos espérances car tous les ingrédients étaient réunis : Stagiaires motivés, conditions météo, motivation de cobayes, mobilité sur les sites vosgiens, installations fonctionnelles, qualité des prestations et richesse des contenus. Un compte rendu a été envoyé à LGEVL et FFVL.



Dépense	Recettes	Part FFVL	Part CF
1636,3	300	900	476,3

Autres formations fédérales : La CF soutient aussi toutes les qualifications fédérales

Structure	Formation	Part CF	Part FFVL via LGEVL
Air'ailes	MF 1x	100	
Plein'Est	UV marron 1x	100	
Counaille	UV marron 1x	100	
Gd Vol	UV marron 2x	200	
Gd Vol	Animateur 1x		100
CEM	Animateur 1x		100
Formation LGEVL	Accomp. 6x	476,3	900
Total		**976,3**	

4.2 Formation secours

Intervention de PP Menegoz et B Maddalena pour une formation autour du parachute de secours avec 8 stagiaires, le fil conducteur était Ph Marck.

Dépense	Recettes	Part CF	Part comm sécu
639,7	480	**79,85**	79,85

5. Brevets, Qbi

	BP	BPC	Qbi
2017	54	29	21
En Nov 2018	77	18	19

95 % des brevets délivrés par les écoles CEM, Cumulus, Gd Vol et Air'aile. Plein'Est et Club Mos'aile ont aussi organisé une session théorique.
Augmentation du nombre des brevets en augmentation, c'est à l'opposé de la tendance nationale

Les raisons de ces augmentations sont :

- ✓ Les structures ont fait un effort pour inciter les pilotes à passer les brevets
- ✓ Informations sur l'organisation des sessions bien diffusées dans les clubs de LGEVL
- ✓ Possibilité donnée aux clubs avec un référent validé par le RRF de faire passer les sessions théoriques des brevets. Une méthodologie avait été décrite dans notre compte rendu 2017
- ✓ A ce jour le passage des sessions théoriques des BP, BPC et Q-Bi est gratuite

6. Bilan financier 2018

La Commission Formation disposait d'un budget de 3400 euros et de 2209,5 euros de recettes en plus

Action	Dépenses	Recettes	Part CF
Parachute de secours	639,7	480 + 79,85	79,85
Formation accompagnateur	1676,3	300+900	476,3

Formations MF et UV marron	500		500
Stage perf jeunes	1000	450	550
Actions jeunes clubs et OBL	1793,8		1793,8
Total	**5609,8**	**2209,85**	**3399,95**

7. Projets 2019 et Actions subventionnables

- ✓ Encourager les actions jeunes, les formations fédérales et les passages de brevets (actions subventionnables)
- ✓ Rendre visible les structures d'accueil pour les formations fédérales
- ✓ Faire un état des lieux des encadrants LGEVL et rendre cette liste « équipe de ligue » visible
- ✓ Envisager une formation de formateurs
- ✓ Par conséquent envisager des futures formations fédérales sur notre grand territoire de la ligue, comme la Qbi ou le stage AC. Cette formule n'a jamais été oubliée. Des formateurs de Air' Ailes et Grand Vol ont proposé ces formations
- ✓ Partie théorique des brevets : les écoles labellisées FFVL continuent à faire passer ces sessions
- ✓ L'examen théorique devient payant : 20 € dont 10 reversés à la LGEVL et remis dans le budget CF
- ✓ Comme en 2017, la possibilité est donnée aux présidents de clubs, ou un référent validé par le RRF, d'organiser des sessions théoriques des brevets
- ✓ La CF s'engage à rédiger une procédure : « faire passer un brevet dans la LGEVL, mode d'emploi » qui sera diffusée à tous les référents
- ✓ Délocaliser des sessions vers les départements éloignés de « centre d'examens»
- ✓ Actions transversales avec la CF jeunes présidée désormais par G. Mathias

8. Budget prévisionnel 2019

Action	Recettes	Dépense
Actions jeunes FFVL	450 €	3500€
Formation fédérales et recyclage AC, AN, MF		1500 €
Formation formateur de formateurs	1000 €	1000 €
Examens en clubs, Qbi	1000 €	
Projet examen théorique « mode d'emploi brevet » Réunion Délocalisation examen Salle		700€

Les actions 2018 de la **commission formation** ont bénéficié des soutiens financiers :

Commission Sécurité – *Patrick CALLIGARO*

Membres

Pascal BANNWARTH ; Patrick CALLIGARO ; Jacques DEGLAIRE ; Rémi FLAMAIN ; Delphine JOSIEN ; Denis MAIRE ; Gauthier MATHIAS ; Catherine RAVANAT ; Daniel WOLDRICH.
Claude SCHMITT a été coopté en novembre 2017 pour participer aux travaux de la Commission.

Séminaire de début d'année

La commission sécurité a organisé un Séminaire sur « la Sécurité et la gestion des risques » qui a eu lieu le 24 février 2018 (dans l'après-midi qui a suivi l'AG de la LGEVL).

Ce séminaire ouvert à tous les membres des clubs du Grand Est a réuni une cinquantaine de participants. Jean Marc Galan a accepté de venir animer ce séminaire en faisant une conférence sur le sujet et en animant ensuite un débat avec 6 personnalités du monde du vol libre qui avaient chacune une approche différente de la question (C. Bredat, S. Croquin, J. C. Fassel, B. Jester, D. Maire et P. Marck).

Le séminaire a été filmé et la CS-GE a communiqué via la Ligue les liens vers ces vidéos à tous les présidents de club de la LGEVL.

Ce séminaire a coûté 800 € à la LGEVL (déplacement JM GALAN, réalisation des vidéos, pot de clôture).

Bilan financier

Le budget prévisionnel de la CS-GE a été sérieusement réduit en cours d'année pour les raisons que l'on sait. Il en découle que les demandes d'aides des clubs au titre de la sécurité ont été examinées à la loupe pour ne pas dépasser l'enveloppe allouée (au final 2500 € sur les 6000 € espérés).

Répartition des 28 actions menées par les clubs dans le Grand Est :
(en interne ou avec des écoles)

- 2 démonstrations hélitreuillage (sans frais - merci à Claude Schmitt et au CDVL68)
- 9 actions tournant autour du parachute de secours
- 4 actions tournant autour de la reprise des essentiels
- 4 formations sécurité (PSC1 – accompagnateurs
- 4 SIV
- 5 actions diverses (2 formations espaces aériens, 1 arbrissage, 1 achat kit sécurité)

A noter que 3 actions (autres que l'hélitreuillage) ont été réalisées sans frais (pliage secours, reprise en pente école, aérologie et météo). Merci aux clubs pour avoir allégé l'addition de la CS-GE.

Clubs ayants obtenus une aide financière de la LGEVL pour leurs actions sécurité :

- Les Buses du Plateau (2 actions : 40 €)
- Champagne Vol Libre (4 actions : 380 €)
- Est Ailes (5 actions : 665 €)
- Grand Vol (3 actions : 185 €)
- Markstein Airways (8 actions : 1111 €)
- Pointe Ardennes Parapente (4 actions : 129 €)

Total des aides financières de la CS-GE aux clubs pour 2018 : 2510 €

Bilan moral :

On s'aperçoit au vu de ces chiffres qu'il y a eu un gros déficit d'actions finalisées en 2018.
Le volume d'actions à aider s'est trouvé grandement réduit :
28 actions sécurité finalisées (46 actions en 2017) par 6 clubs (13 clubs en 2017).
Au final, la commission a réussi à satisfaire les demandes d'aide sans avoir à faire des coupes dans les engagements qu'elle avait faits en début d'année.
Par ailleurs l'opération Voler Mieux (sécuactiv) a pu soulager la commission de quelques actions de club qui entraient aussi dans ses préciputs, nous la remercions au passage pour son aide et encourageons les clubs à ne pas hésiter à se tourner vers Voler Mieux en 2019.

Nous espérons que 2019 verra émerger de nouvelles actions sécurité de la part des clubs et que la météo sera propice à les réaliser. Quant au budget sécurité 2019, nous espérons qu'il permette à la CS-GE de poursuivre son encouragement aux clubs de rendre leurs membres attentifs à la sécurité.





Conférence de J M GALAN et table ronde sur la sécurité - février 2018.

Les actions 2018 de la **commission sécurité** ont bénéficié des soutiens financiers :

Commission Féminines – *Delphine JOSIEN*

Objectifs :

- Comprendre et analyser les freins mentaux, sociétaux, physiques que subissent les pilotes féminines: charges familiales, sentiments de culpabilité, temps consacré à soi, …
- Mettre en place des formations spécifiques sur le mental, la sécurité et la prise de risques au féminin. Interviewer des pilotes pour qu'elles nous parlent de leur expérience et de la façon dont elles progressent ou gèrent les moments de doute.
- Fédérer un groupe de volantes du GE, objectif d'un groupe d'une trentaine de volantes actives à s'investir pour créer une émulation de groupe et faire en sorte que les jeunes volantes continuent l'activité avec un encadrement spécifique.
- Susciter des vocations chez les volontés féminines pour s'investir dans nos instances et monter des actions filles



<u>Les activités de la commission en 2018 ont permis</u> :
- De confirmer et de pérenniser une dynamique féminine qui s'appuie sur quelques pilotes féminines ressources prêtes à s'investir pour gérer des actions en 2019.
- De pérenniser nos collaborations avec les commissions féminines des Ligues BFC et AURAVL.
- De participer activement aux actions de la Commission Féminine Fédérale de la FFVL.
- De faire bénéficier une bonne trentaine de pilotes du GE d'actions allant du week-end perfectionnement au week-end cross performance :

1) Les dépenses liées à la participation des pilotes aux actions CFF sont des stages SIV et Cross Alpes organisées par la LAURAVL sous l'égide de la CFF (Présidente Lydie Ledieu). Nous avons en effet une réciprocité entre les ligues GE et AURAVL (présidente Commission Fille : Laurence Hulot) sur nos actions. Un partenariat semblable a été mis en place avec succès avec la ligue de BFC (Présidente Commission féminine BFC Alexandrine Laluc). Suivi de l'action : Delphine Josien.

2) Le stage autonomie s'est tenu les 13 et 14 octobre 2018 dernier et fut un réel succès pour les pilotes en recherche d'autonomie. Un texte sera diffusé sur le site de la LGEVL. Il est important de noter que des pilotes d'autres ligues sont partantes pour découvrir le massif vosgien. Beaucoup de demandes sur ce type d'action. <u>Suivi de l'action Sandra A., OBL Bol d'Air.</u> D'ailleurs, il apparait qu'en

2019, nous serons en mesure de proposer deux groupes pour ce niveau de pilote, niveau où la demande est la plus forte.

3) Le week-end « Perfectionnement en Thermiques » s'est tenu les 26 et 27 mai 2018 dernier et fut une réelle découverte pour les pilotes un peu effrayées de quitter les terrains balisés habituels, avec découvertes de quelques sites un peu moins exploités sur notre massif vosgien. Les pilotes ont été rassurées sur leurs compétences et se sentent bien plus autonomes pour voler un peu plus haut et un peu plus longtemps tout en étant capables d'évaluer au mieux les conditions aérologiques. Suivi de l'action Murielle H., OBL CEM.

4) Le week-end « Sortie du Bocal » s'est tenu les 23 et 24 juin 2018 dernier et fut une réelle réussite pour les pilotes qui ont joué le jeu pour aller au-delà des limites mentales et géographiques qu'elles s'imposaient habituellement. Les pilotes ont pu découvrir des facettes de notre massif encore inconnues pour voler un peu plus haut et un peu plus longtemps en toute sécurité. Suivi de l'action Murielle H., OBL CEM.

5) Le week-end « Cross » s'est tenu les 16 et 17 juin 2018 dernier et fut une réelle réussite en dépit de conditions météorologiques délicates. Les pilotes ont pu élaborer des parcours de cross en fonction des conditions du jour puis elles ont pu se confronter à la réalité et la complexité des vols de distance. Ces pilotes, déjà très autonomes, sont peu nombreuses et donc nous estimons ne pas re-proposer cette action en 2019, tant la demande est faible, les conditions optimales délicates à réunir et les pilotes n'ont pas de réels besoins. Suivi de l'action Emilie P., OBL Cumulus. Action non reconduite en 2019, remplacée par un second groupe de niveau autonomie.

6) Le samedi 28 avril, une première, une séance de pilotage avancé de la voile au sol (action proposée et gérée par Caroline S., OBL CEM, Cyrille Marck) a été une belle expérience pour chacune et cette action sera reconduite en 2019 tant la demande est forte. Une bonne maitrise de la voile au sol, c'est une sécurité supplémentaire afin d'assurer un décollage serein et donc un début de vol dans une dynamique positive. Bien des pilotes ne font pas assez ces exercices formateurs, et en groupe, c'est ultra-motivant…

7) Fabuleuses opportunités offertes à 15 pilotes du GE par Gérald Délorme pour effectuer deux stages cross/initiation cross dans la région d'Albertville/Chambéry à la mi-juillet. Suivi de l'action : Marie-Grâce G. et Anne F. C'est une action secondaire, subventionnée en fin d'exercice, qui sera reconduite en 2019 avec un groupe de pilotes expérimentées qui se connaissent très bien et qui sont le dynamisme de cette CFi.

Bilan : Pour cette seconde année d'existence, la CFi-LGEVL confirme son dynamisme et tente de répondre encore mieux aux attentes des pilotes féminines du GE. Le premier objectif est pleinement atteint et pérenne : une dynamique féminine au sein de notre grande région est là. Quelques actions fédératrices ont permis de souder un petit groupe de pilotes dynamiques et motivées à continuer de faire vivre cette commission. Les demandes les plus fortes sont axées sur le besoin d'autonomie et de progression pour les pilotes féminines. Les actions 2019 iront prioritairement vers ces pilotes « sorties Ecoles » et qui ont des difficultés à prendre leur envol… seules sans être vraiment seules…

Tableau récapitulatif des actions réalisées par la CFi-LGEVL en 2018

Stages	Niveau	Date	Lieu	Nombres de journées	niveau requis pour accéder au stage	but du stage
Stage autonomie	1	**13&14 Octobre**	**Oderen-Markstein et alentours**	2	avoir réalisé un stage perfectionnement	L'autonomie au décollage et atterissage, découvrir les sites vosgiens autre que Treh et Drumont.
Week-End Stage perfectionnement-thermiques	2	**26&27 Mai**	**Oderen-Markstein**	2	autonome décollage - atterissage	Faire durer vos vols en découvrant les thermiques ou optimiser les conditions de restitutions ou venteuses
Week-End Stage sortie bocal	3	**23&24 juin**	**Oderen-Markstein**	2	autonome décollage - atterissage, avoir déjà enroulé des thermiques (niveau BP)	Perfectionnement en thermiques et pourquoi pas faire votre 1er cross
Week-End Stage cross	4	**16 & 17 Juin**	**Oderen-Markstein**	2	savoir monter en thermiques et se vacher, quelques cross déjà réalisés (niveau BPC)	Améliorer vos cross par la théorie puis la pratique, améliorer une ou des performance(s) personnelle(s) (durée de vol, distance…)
Séances de pilotage avancé au sol	/	**28 Avril**	**Oderen-Markstein**	0,5j	avoir réalisé un stage perfectionnement	Apprendre et perfectionner différentes techniques de gonflage, être plus à l'aise au sol avec sa voile et prendre confiance
Semaine Sortie CROSS Alpes du Nord	4	**8 au 12/13 juillet**	**Alpes du Nord**	5	savoir monter en thermiques et se vacher, quelques cross déjà réalisés (niveau BPC)	Améliorer vos cross, améliorer une ou des performance(s) personnelle(s) (durée de vol, distance…), découvrir les Alpes par les airs
Semaine Sortie INITIATION cross Alpes du Nord	3	**22 au 26/27 juillet**	**Alpes du Nord**	5	savoir monter en thermiques et se vacher, quelques cross déjà réalisés (niveau BPC)	Réaliser vos premier cross et vos premières transitions, découvrir les Alpes par les airs



Les actions 2018 de la **commission féminines** ont bénéficié des soutiens financiers :

Commission Jeunes – *Fred FARON*

Bilan 2018 et Perspectives 2019

➢ Objectifs généraux de la Commission Jeunes

- **Initier et soutenir des projets et des actions en direction de futur jeunes pilotes**

La Commission se donne pour objectif de rendre possible et ou de faciliter la mise en place de projets de formation en direction des jeunes pilotes. Il s'agit en premier lieu de l'organisation de formation en groupes de jeunes (en milieux scolaire, mais aussi au sein des clubs, ou des OBLs).

Le soutien peut aussi prendre des formes plus individuelles :

- **Pérenniser la pratique des jeunes pilotes**

Comme cela a été fait les années précédentes, la Commission prévoit de réserver une part de son budget pour alléger le coût des formations pour des jeunes se présentant individuellement à une formation (un jeune au sein d'un groupe d'adultes).

- **Préparer l'avenir**

Nous pensons que des jeunes pilotes bien formés et soutenus par les acteurs du milieux (depuis les instances fédérales aux clubs en passant par les OBLs, Ligues et CDVLs) seront de futurs acteurs efficaces du vol libre, comme futurs encadrants, compétiteurs, responsables de clubs ou tout simplement des pilotes capables de se comporter au mieux dans notre milieux.

➢ Moyens d'action

- **Information, lien entre les jeunes, les structures…**

Les membres de la Commission doivent favoriser la circulation de l'information concernant les jeunes et les offres proposées aux jeunes aux différents échelons (fédéral, ligue, CDVLs, clubs, OBLs. Il s'agit de favoriser l'accès de chacun aux offres de formation et de créer et d'améliorer des synergies : certains projets peuvent devenir réalisables en rassemblant jeunes et moyens.

- **Aide aux projets**

La Commission veut soutenir la création de projets pour les jeunes et éclaircissant le champ des possibles : aides possibles, alliances avec d'autres structures (mutualisation des moyens de la FFVL, LGEVL, des CDVLS, Clubs, licenciés…), constitution de dossiers…

La Commission Jeunes de la LGEVL dispose également de son budget propre pour soutenir des actions.

➢ Réalisations en 2018



En 2018, la Commission Jeunes a soutenu une formation destinée à des jeunes de la section montagne du Lycée Pierre Mendès-France d'Epinal.

L'objectif pédagogique était de les mener au niveau orange du passeport du pilote, c'est-à-dire aux premiers grands vols.

Pour cela, après signature d'une convention tripartite, 5 séances de formation théoriques et pratiques ont été organisées et encadrées par un moniteur breveté d'Etat, réparties sur les deux mois de mars et d'avril.

Le budget total de l'action s'est élevé à 2500 euros, dont 20 % pris en charge par le LGEVL, sur le budget Jeunes et le restant assuré par le CDVL 88, qui était à l'origine du projet.

(D'autres actions destinées aux jeunes initiées et soutenues par la LGEVL en 2018 sont à lire dans le bilan de la Commission formation)

➢ Perspectives pour 2019

- **Volonté de favoriser aussi bien des actions individuelles que collectives :**

1. <u>Des actions pour des groupes intégralement constitués de Jeunes (scolaires ou non)</u>

 - Projet de création d'une section parapente à la cité scolaire de la Haie Griselle à Gérardmer

La cité scolaire de la Haie Griselle, qui dispose d'une section montagne et de moyens spécifiques, (véhicules, demi-journées prévues pour les activités de montagne…) veut mettre en place une section parapente. Nous considérons que ce projet est prioritaire, parce qu'en rassemblant des jeunes en formation dans le massif, il pourra constituer un vivier de base pour l'organisation d'autres formations collectives.

 - Projet en construction dans un lycée des Ardennes

Un enseignant pratiquant le parapente tente d'établir une dynamique de formation autour de son club et de sont établissement. La Commission réfléchit aux manières de soutenir ce projet.

 - Autres projets ?

D'autres projets sont peut-être déjà en place ou en gestation dans les clubs, ou les établissements scolaires, et ne sont pas connus de nous : merci de les porter à notre connaissance.

2. <u>Des actions qui favorisent la pérennisation de la pratique des jeunes qui se rendent individuellement dans les structures de formation (OBLs ; clubs-écoles)</u>

La Commission espère pouvoir soutenir les initiatives individuelles de formation des jeunes, notamment lors de leur retour dans les structures de formation.

- **BUDGET 2019**

La Commission dispose d'un budget prévisionnel de 2500 euros et d'un partenariat avec le CDVL 88 pour le projet de la Haie Griselle.

Elle doit encore préciser ses projets pour pouvoir annoncer notamment les aides qui seront proposées pour les formations individuelles. Nous espérons pouvoir annoncer le niveau et les conditions de cette aide au printemps.

Les actions 2018 de la **commission jeunes** ont bénéficié des soutiens financiers :

Commission Compétitions – *Jean-Christophe FASSEL*

L'année 2018 est axée principalement sur les compétitions de distance et de précision d'atterrissage.

Elle a commencé par la réunion CREG – Compétiteurs et s'est terminée par la CFD.

Réunion début d'année intitulée : Compétiteurs / Crosseurs / CREG

Cette année un WE a été organisé dans un gite près de Remiremont, les 17 et 18 février.

Le samedi est consacré au CREG, 9 pilotes sont présents, le bilan de l'année dernière est réalisé et les objectifs 2018 sont annoncés. Le soir un repas tous pilotes est organisé, 14 personnes sont présentes. Le lendemain, une information nouveaux compétiteurs est dispensée ainsi qu'un exposé sur le cross (10 personnes).



Compétition Distance Parapente

2 Elites, 7 Sports, 1 championnat de France Jeunes sur 6 jours.

29 manches au programme dont 15 courues et 10 bouclées. 7 parcours de plus de 50km bouclés.

80 pilotes en Est Vosges, 24 qui ont participé aux championnats de France Sénior dans les Alpes.

Nous sommes une région très dynamique, l'Equipe de Ligue est le fer de lance de cette belle dynamique, avec cette année des résultats hors du commun, je vous invite à aller voir particulièrement le bilan du CREG (Centre Régional d'Entrainement du Grand Est).

Cette année encore s'est très bien passée sans aucun secours, ni incident. La compétition, contrairement à ce que croient certains est un endroit encadré et sécurisé pour progresser entre copains.

Retour sur quelques faits : 5 manches du championnat de France Jeunes avec un bon nombre de pilotes au but, une superbe équipe du MAW, des jeunes qui repartent en ayant parcouru les Vosges de long en large, et qui pourront dire à tous : « on vole super bien dans les Vosges ».

La Palz Open : 4 manches entrées dans le GPS dont seulement 2 ont pu aboutir. Cependant, 2 beaux vols bouclés de 64 km et 67 km. Les français n'ont pas pu être présents cette

année car tous étaient au CDF. Maxime, le seul local, prend la première place sur le podium Sport.

L'Elite de Florival : 4 journées prévues dont 2 belles manches réalisées de 58 km et 63 km. Des pilotes Alpins ravis de découvrir notre région et nos spécialités telles que l'amer bière lors de la soirée barbecue.

La superbe « sport » de Pointe Ardennes Parapente : 2 très belles manches sur 3 jours, avec des super retours de convivialité des sangliers Ardennais.

La compet de Voltige qui après 4 annulations a pu enfin faire sa première manche.

La compet du Poupet avec toujours autant de monde inscrit. Preuve que tout le monde veut y aller.

Thur Vol Libre et les Epervier du Treh qui font tous les 2 une belle manche.

Les compétitions de NVL et du CAF de Moselle n'ont malheureusement pas pu avoir lieu cette année, merci à eux et à l'an prochain.

PA Précision d'Atterrissage

Cette année, la Ligue se lançait dans cette nouvelle discipline, nous avons été ambitieux en organisant 4 compétitions en plus du championnat de France.

Championnat de France club ALVL organisé au Treuil à l'aérodrome de Chambley.

2 superbes journées dans une ambiance très conviviale, notre jeune pilote Flavio du Grand Est se place second.

Compétition du MAW : 2 journées avec 9 manches soit 180 vols pour 20 personnes.

Compétition de Bélué à Rupt-sur-Moselle : 5 manches 75 vols.

Compétitions de Vagney et de PAP : annulées pour cause de mauvaise météo.

Cette expérience de la Précision d'Atterrissage est très ludique, très intéressante à regarder pour le public.

Les retours des participants sont principalement l'aspect convivial de l'activité et son accessibilité.

CFD : Coupe Fédérale de Distance





Une année de vols exceptionnelle avec plus de 102 vols de plus de 100 points et 7 vols de plus de 200 points.

Les 3 gagnants sont :

Gregory Blondeau qui explose son record de distance sur le massif avec 708 pts.
193 km en triangle FAI, cela fait 271 points.
Je vous invite à aller voir le récit de Greg : https://gregblondeau.com/?p=1427

Suivi par Flavio Funiati avec un score de 615 points. Félicitations !

Pour finir, le podium de Maxime Kuster avec 568 pts.

Le niveau monte, le niveau monte.

Cette discipline intéresse de plus en plus de pilotes, 208 ont déclaré des vols, bravo à eux.

Cette année, nous n'avons pas réalisé de soirée remise des prix CFD. Nous vous donnons rdv l'an prochain.

Perspectives 2019

Manche de Pré-coupe du Monde du 20 au 26 juillet 2019.
Championnat de France de Précision d'Atterrissage du 13 au 15 septembre 2019.
8 autres compétitions circuit sport et élite au calendrier 2019.

Les actions 2018 de la **commission compétitions** ont bénéficié des soutiens financiers :

CREG – Centre Régional d'encadrement du Grand Est
Saison 2018

Voir le Compte Rendu d'activité 2018 complet en annexe

Le CREG gère un groupe de 17 pilotes, dont :
- 6 pilotes en PPF (Projet de Performance Fédérale)
- 9 pilotes en Elite
- 2 pilotes en Espoir

Projet de Performance Fédérale

Accès aux financements pour le Haut Niveau
Budget équilibré et modeste au regard des moyens des autres structures équivalentes
Montée en puissance du niveau de représentation de nos pilotes en compétition
Six pilotes sélectionnés pour la Super Finale PWC - Brésil, Mars 2019. Tous y seront. C'est historique !!

Fonctionnement

Budget : 7500 € (3500 € DRJSCS + 4000 € Région Grand Est)
Utilisation :
- Stages compétitions encadrés par des entraîneurs de l'équipe ou externes.
- Un stage de détection jeunes et femmes.
- Un stage de pilotage.
- Aides aux pilotes.
- Renouvellement des maillots au logo de l'équipe de ligue.

Prise en charge contractuelle de l'IA/AR1 pour les pilotes PPF

Projet 2019

- Equipe identique à 2018 : consolidation.
- Stage détection jeunes et filles.
- Stage en compétition avec encadrement externe ou interne.
- Stage de pilotage.
- Prise en charge IA et option monde pour les pilotes PPF.
- Aide à l'assurance option monde pour tous les pilotes non PPF qui souhaitent courir hors UE.
- Aides aux pilotes pour les inscriptions et / ou la sécurité.

Composition de l'Equipe de Ligue 2019

- **Equipe de Ligue du Grand Est (PPF) :**
 Pilotes listés :
 - *Flavio FUNIATI (SHN relève)*
 - *Stéphane POULAIN (collectif national)*
 - *Valentin GILET (espoir collectif national)*

 Pilotes non listés :
 - *Thomas GURY*
 - *Julien MARION*
 - *Franck PERRING*

- **CREG Groupe Elite :**
 - *Jérôme HULIN*
 - *Sandra ANTONY*
 - *Fabien DOFFIN*
 - *Marc-Antoine VOIRIN*
 - *Benoît PERRIN*
 - *Stéphane BENOÎT*
 - *Frédéric CLAUSS*
 - *Julien FONTBONNE*
 - *Cyrille MARCK*

- **CREG Groupe Espoir :**
 - *Maxime KUSTER*
 - *Marin DESCARREGA*



Les actions 2018 du **CREG** ont bénéficié des soutiens financiers :

CNDS
Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
FFVL

Commission Handi – *Stéphane CROQUIN*

Objectifs

Rendre accessible notre pratique aux personnes handicapées.
Rendre compte largement de ces actions.
Participer à l'évolution des méthodes d'enseignement et former nos pilotes à l'emport de passagers en situation d'handicap.
Développer la pratique HAND'ICARE.
Poursuivre la réflexion sur les handicaps non pris en compte actuellement.
Être des interlocuteurs compétents pour les personnes handicapées désireuses de s'informer sur les disciplines du vol libre et leur fédération.

Actions 2018

- Vols Hand'Icare Biplace au treuil et sur site sur le massif Vosgien.
- Formation de treuilleurs à l'envol HAND'ICARE et entraînement des biplaceurs Handi.
- Formation d'un formateur de biplaceurs Handi en la personne de Cédric GANTZER présent sur le massif Vosgien.
- Qualification de 8 nouveaux pilotes biplaceurs HAND'ICARE. Formation gratuite du 21 au 24 juillet 2018. Reportage sur le JT du 19/20 de France 3 du 26 juillet.
- Tenue d'un tableau des pilotes biplaceurs Handi actifs ainsi qu'un point sur les fauteuils dispos de la région Grand Est.
- Achat d'un nouveau fauteuil Handi par le CDVL54 et construction d'un fauteuil Handi fait maison par le Club Thur Vol Libre.

Perspectives 2019

- Diffuser les informations mises à jour de la commission nationale.
- Animer des journées de rencontres interclubs treuil. Dates à définir.
- Former des treuilleurs.
- Réaliser des journées découvertes de l'envol par la treuillée pour les clubs non-treuilleurs.
- Dynamiser et fédérer la pratique au treuil et tracté.
- Développer la pratique HAND'ICARE.
- Aides à l'achat et réparation des treuils et dévidoirs.



Commission treuil & tracté - *Stéphane CROQUIN*

Objectifs

Diffuser les informations mises à jour de la commission national
Animer des journées de rencontre interclubs treuil 2019
Dynamiser la pratique
Développer la pratique Hand'ICARE
Communiquer et fédérer les clubs au sein de notre nouvelle Ligue

Actions 2018

- Vols HAND'ICARE au treuil.
- Formation et entraînement de treuilleurs et pilotes biplaces à l'envol HAND'ICARE.
- 8 statuts d'élèves treuilleurs en formation cette année dont 5 ont obtenus la qualification treuilleur.
- Nombreuses journées de treuil :
 117 journées treuil
 1022 treuillées de voiles solos
 434 treuillées de voiles biplaces
 16 treuillées HAND'ICARE
- Pas de subventions cette année à l'achat et réparation des treuils suites aux restrictions budgétaires des institutions. Quelques aides fléchées Handi cette année.
- Déplacement au rassemblement national treuil à QUITTEBOEUF dans l'EURE cet été.

Perspectives 2019

- Diffuser les informations mises à jour de la commission national.
- Animer des journées de rencontre interclubs treuil. Dates à définir.
- Former des treuilleurs et starters.
- Réaliser des journées découvertes de l'envol par la treuillée pour les clubs non-treuilleur.
- Dynamiser et fédérer la pratique au treuil et tracté. (117 journées en 2018 et 1500 vols)
- Développer et pérenniser la pratique HAND'ICARE. Nous avons un formateur dans notre Ligue.
- Avoir une réflexion ensemble pour trouver des sources de financement autres qu'institutionnelles.
- Trouver de nouveaux terrains d'envol.

Les actions 2018 des **commissions treuil et handi** ont bénéficié des soutiens financiers :

La Communication

Objectifs

- Promouvoir la ligue et ses actions auprès des pratiquants, des clubs, des écoles et des partenaires.
- Promouvoir les pratiques.
- Promouvoir les événements et compétitions organisées à l'échelle de la ligue.
- Créer du lien et de la proximité.
- Fédérer les structures, clubs, CDVL et écoles.

Actions 2018

Création du site web

Le principal chantier en matière de communication a été consacré à la création du site internet de la ligue. Sa mise en ligne est prévue pour le 1er trimestre 2019.

La page Facebook

L'animation de la page Facebook grand public. La page « institutionnelle » a été supprimée au profit de la page grand public.

Bilan médias

Les activités de la ligue ont fait l'objet de 4 articles dans le magazine Vol Passion de la FFVL. De plus les 2 championnats de France (Précision d'Atterrissage et Jeunes) organisés en 2018 sur le territoire de la ligue ont fait l'objet d'une bonne couverture médiatique (presse locale et TV locales).



Page d'accueil du nouveau site web de la ligue

Vote

Le rapport moral du Président et le rapport d'activités des commissions sont mis au vote :

6192 voix

abstention	0
contre	0
pour	6192

Le rapport moral du Président et le rapport d'activités des commissions sont approuvés à l'unanimité.



4. Rapports financiers

Contexte financier 2018

L'année 2018 a été marquée par une évolution importante des subventions publiques. Cette dernière se caractérise par :

- Une baisse de 25% par rapport à 2017 (baisse du CNDS, baisse de la Région GE).
- Un fléchage plus marqué des subventions.

Soit le schéma ci-dessous :

	Grand Est – Alsace Champagne-Ardenne Lorraine	CNDS – Centre National pour le Développement du Sport
2017	**13 000 €** Versés aux anciennes Ligues	**13 500 €** **3 500 €**
2018	**11 000 €** Convention pour 4 ans	**8 000 €** **3 500 €** *Sites: 1000 €* *Féminines: 1200 €* *Handicap: 5800 €*



Compte de résultat 2018

Ligue Grand Est de Vol Libre
COMPTE DE RESULTAT 2018

DEPENSES			RECETTES		
Charges d'exploitation			**Produits d'exploitation**		
60 Achats		**13 618,04 €**	**70 Produits des activités**		**4 270,00 €**
601 -	Achats stockés - Matières premières et fournitures	0,00 €	701 -	Ventes de produits finis	0,00 €
604 -	Achats d'études et prestations de services	11 591,00 €	702 -	Ventes de produits intermédiaires	0,00 €
605 -	Achats de matériel, équipements et travaux	1 250,11 €	706 -	Prestations de services	0,00 €
606 -	Achats non stockés de matières et fournitures	776,93 €	707 -	Ventes de marchandises	0,00 €
1 -	Fournitures non stockables (eau, énergie...)	310,43 €	708 -	Produits des activités annexes	
3 -	Fournitures d'entretien et de petit équipement	0,00 €	1 -	Produits des prestations fournies au personnel	0,00 €
4 -	Fournitures administratives	466,50 €	8 -	Autres produits d'activités annexes	4 270,00 €
8 -	Autres matières et fournitures	0,00 €			
61 Services extérieurs		**885,00 €**	**74 Subventions d'exploitation**		**33 928,00 €**
611 -	Sous-traitance générale	0,00 €	741 -	Etat	11 500,00 €
613 -	Locations	885,00 €	1 -	Ministère chargé des sports CNDS	8 000,00 €
614 -	Charges locatives et de co-propriété	0,00 €	2 -	Ministère chargé des sports DRDJSCS	3 500,00 €
615 -	Entretien et réparations	0,00 €	7 -	Emplois aidés	0,00 €
616 -	Primes d'assurances	0,00 €	8 -	Autres ministères	0,00 €
618 -	Divers	0,00 €	742 -	Région	11 000,00 €
			743 -	Départements	0,00 €
			744 -	Commune	0,00 €
			745 -	Etablisements publiques	0,00 €
62 Autres services extérieurs		**9 075,44 €**	746 -	Organismes sociaux	11 428,00 €
621	Personnel extérieur à l'association	0,00 €	1 -	Fédération Française de Vol Libre (RNC + aide formation)	11 128,00 €
622 -	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	0,00 €	3 -	CDVL	300,00 €
623 -	Publicité, publications, relations publiques	31,00 €	747 -	Entreprises et organismes privés	0,00 €
1 -	Annonces et insertions	31,00 €	748 -	Autres	0,00 €
4 -	Récompenses et cadeaux	0,00 €			
7 -	Publications	0,00 €	**75 Autres produits de gestion courante**		**8 912,17 €**
625 -	Déplacements, missions et réceptions	8 959,27 €	751 -	Redevances pour concessions, brevets, licences, mar...	0,00 €
1 -	Voyages et déplacements	4 686,36 €	754 -	Collecttes	0,00 €
2 -	Restaurations	2 529,00 €	756 -	Cotisations (quote-part licences FFVL)	8 912,17 €
3 -	Hébergements	1 625,36 €	758 -	Produits divers de gestion courante	0,00 €
6 -	Missions	0,00 €			
7 -	Réceptions	118,55 €	**76 Produits financiers**		**0,00 €**
626 -	Frais postaux et frais de télécommunications	1,17 €	768 -	Autres produits financiers	
627 -	Services bancaires et assimilés	84,00 €			
628 -	Divers	0,00 €			
63 Impôts, taxes et versement assimilés		**0,00 €**			
631 -	Impôts, taxes et versements assimilés sur rému.				
635 -	Autres impôts, taxes et versements assimilés				
64 Charges de personnel		**0,00 €**			
641 -	Rémunérations du personnel				
645 -	Charges de sécurité sociale et de prévoyance				
647 -	Autres charges sociales				
648 -	Autres charges de personnel				
65 Autres charges de gestion courante		**22 861,90 €**			
651 -	Redevances pour concessions, brevets, licences, mar...	7 779,00 €			
654 -	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00 €			
657 -	Subventions versées par l'association	12 676,00 €			
658 -	Charges diverses de gestion courante	2 406,90 €			
1 -	Achat de licences	312,00 €			
2 -	Frais spécifiques pour événement	0,00 €			
3 -	Frais de stages de formation	2 094,90 €			
66 Charges financières		**0,00 €**			
661 -	Charges d'intérêts				
668 -	Autres charges financières				
SOUS TOTAL		**46 440,38 €**	**SOUS TOTAL**		**47 110,17 €**
67 Charges exceptionnelles		**0,00 €**	**77 Produits exceptionnels**		**0,00 €**
671 -	Sur opérations de gestion	0,00 €	771 -	Sur opérations de gestion	
678 -	Charges exceptionnelles diverses	0,00 €	778	Autres produits exceptionnels	
68 Dotation aux amortissements et provisions		**0,00 €**	**78 Reprise sur amortissements et provisions**		**0,00 €**
681 -	Amortissements sur charges d'exploitation	0,00 €	781 -	Reprise sur amortissements et provisions	
689 -	Engagements à réaliser sur ressources affectées	0,00 €	789 -	Report des ressources non utilisées	
SOUS TOTAL DES CHARGES		**46 440,38 €**	**SOUS TOTAL DES PRODUITS**		**47 110,17 €**
86 Emploi des contributions volontaires		**4 301,46 €**	**87 Contributions volontaires en nature**		**4 301,46 €**
860 -	Secour en nature	0,00 €	870 -	Bénévolat	4 301,46 €
861 -	Mise à disposition gratuite de biens	0,00 €	871 -	Prestations en nature	0,00 €
862 -	Prestations	0,00 €	875 -	Dons en nature	0,00 €
864 -	Personnel bénévoles	4 301,46 €			
TOTAL DES CHARGES		**50 741,84 €**	**TOTAL DES PRODUITS**		**51 411,63 €**

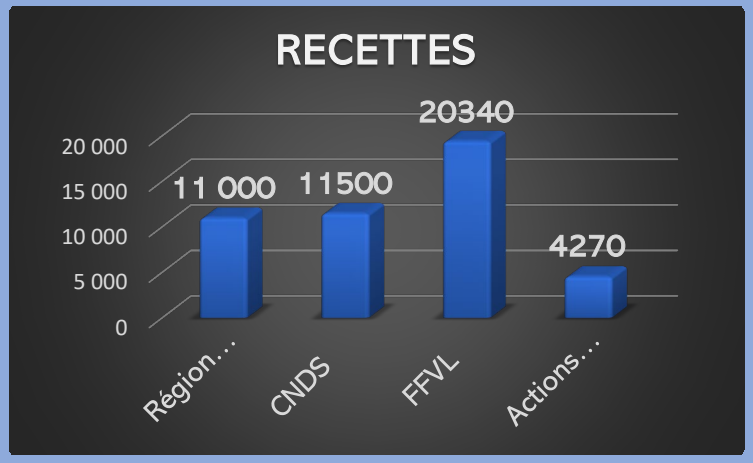
Résultat de l'excercice	**669,79 €**

En cours compte courant au 01/01/2018	25 870,57 €
Résultat de l'excercice 2018	669,79 €
En cours sur le compte courant au 31/12/2018	26 540,36 €

Compte sur livret au 31/12/2018	18 138 €
dont intérêts 2018	118,11 €

Présentation synthétique

RECETTES : 47110 €

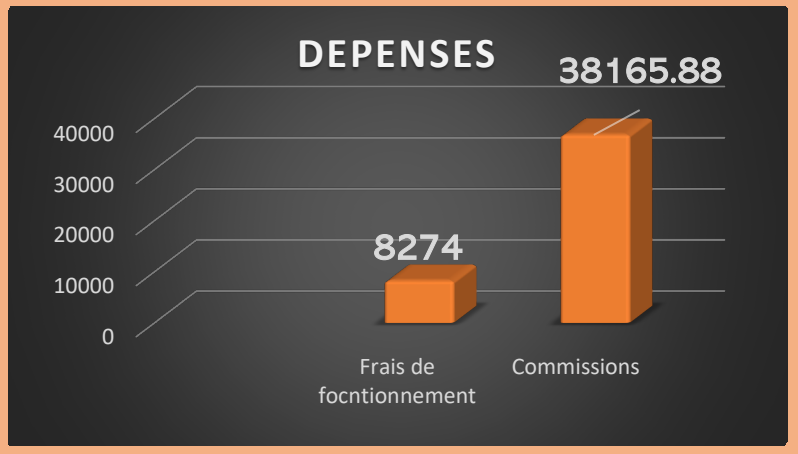


Région Grand Est : 11 000 € / an pendant 4 ans (Conventionnement)

CNDS : 8 000 dossier ligue + 3500 € haut niveau

FFVL : 8912.17 € de cotisation + 11128€
CDVL : 300 €
4270 € : Actions des commissions

DEPENSES : 46440 €



+ 660.79 €

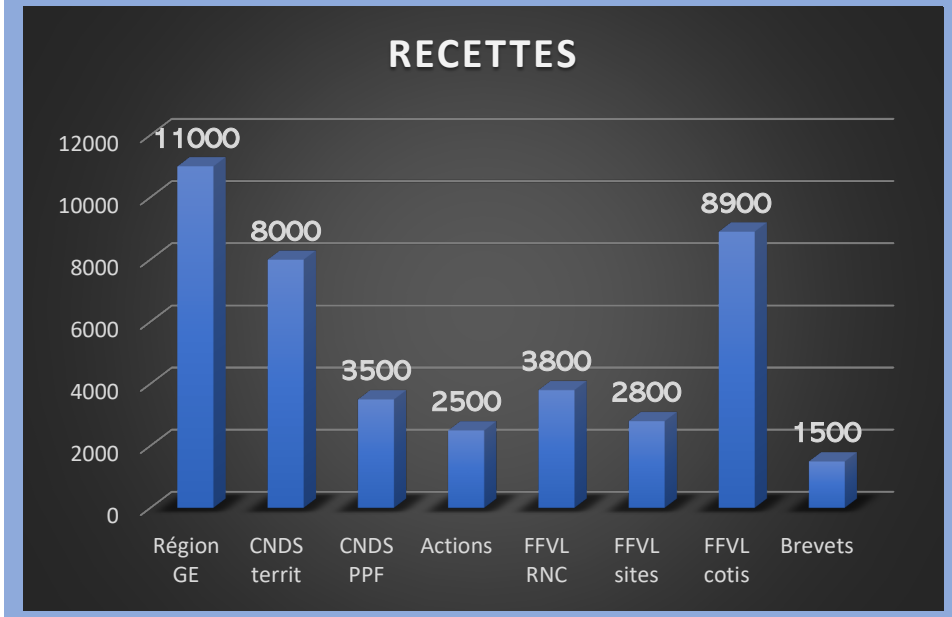
Budget prévisionnel 2019

Ligue Grand Est de Vol Libre
BUDGET PREVISIONNEL 2019

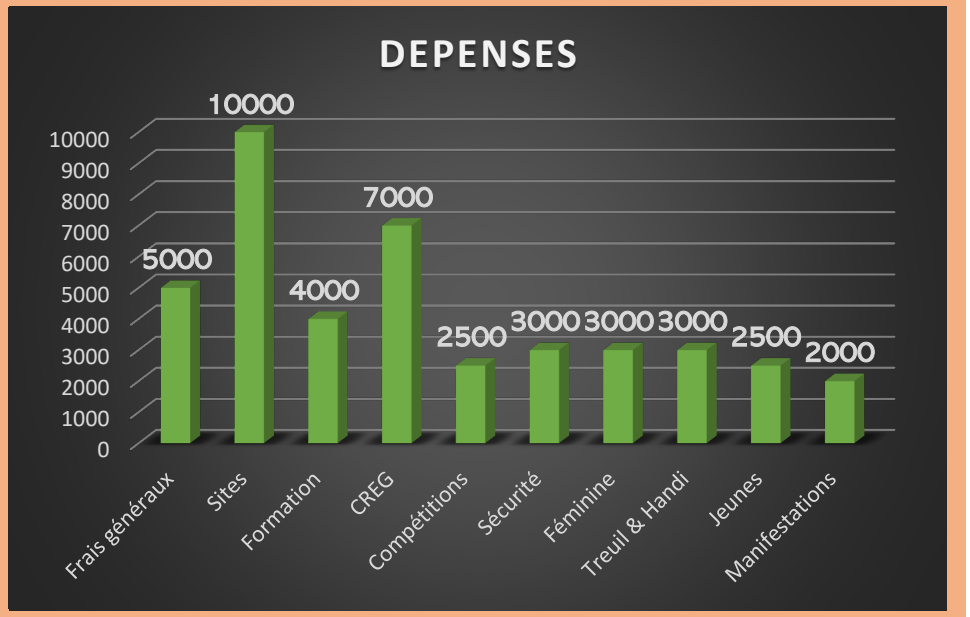
DEPENSES			RECETTES		
Charges d'exploitation			**Produits d'exploitation**		
60 Achats		**10 415,00 €**	**70 Produits des activités**		**4 000,00 €**
601 -	Achats stockés - Matières premières et fournitures		701 -	Ventes de produits finis	
604 -	Achats d'études et prestations de services	8 515,00 €	702 -	Ventes de produits intermédiaires	
605 -	Achats de matériel, équipements et travaux	1 200,00 €	706 -	Prestations de services	
606 -	Achats non stockés de matières et fournitures	700,00 €	707 -	Ventes de marchandises	
1 -	Fournitures non stockables (eau, énergie...)	300,00 €	708 -	Produits des activités annexes	4 000,00 €
3 -	Fournitures d'entretien et de petit équipement		1 -	Produits des prestations fournies au personnel	
4 -	Fournitures administratives	400,00 €	8 -	Autres produits d'activités annexes	4 000,00 €
8 -	Autres matières et fournitures				
61 Services extérieurs		**700,00 €**	**74 Subventions d'exploitation**		**29 100,00 €**
611 -	Sous-traitance générale		741 -	Etat	11 500,00 €
613 -	Locations	700,00 €	1 -	Ministère chargé des sports CNDS	8 000,00 €
614 -	Charges locatives et de co-propriété		2 -	Ministère chargé des sports DRDJSCS	3 500,00 €
615 -	Entretien et réparations		7 -	Emplois aidés	
616 -	Primes d'assurances		8 -	Autres ministères	
618 -	Divers		742 -	Région	11 000,00 €
62 Autres services extérieurs		**6 885,00 €**	743 -	Départements	
621	Personnel extérieur à l'association		744 -	Commune	
622 -	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		745 -	Etablisements publiques	
623 -	Publicité, publications, relations publiques	0,00 €	746 -	Organismes sociaux	6 600,00 €
1 -	Annonces et insertions		1 -	Fédération Française de Vol Libre	6 600,00 €
4 -	Récompenses et cadeaux		3 -	CDVL	
7 -	Publications		747 -	Entreprises et organismes privés	
625 -	Déplacements, missions et réceptions	6 800,00 €	748 -	Autres	
1 -	Voyages et déplacements	4 000,00 €	**75 Autres produits de gestion courante**		**8 900,00 €**
2 -	Restaurations	1 500,00 €	751 -	Redevances pour concessions, brevets, licences	8 900,00 €
3 -	Hébergements	1 200,00 €	754 -	Collecttes	
6 -	Missions		756 -	Cotisations	
7 -	Réceptions	100,00 €	758 -	Produits divers de gestion courante	
626 -	Frais postaux et frais de télécommunications		**76 Produits financiers**		**0,00 €**
627 -	Services bancaires et assimilés	85,00 €	768 -	Autres produits financiers	
628 -	Divers				
63 Impôts, taxes et versement assimilés		**0,00 €**			
631 -	Impôts, taxes et versements assimilés sur rému.				
635 -	Autres impôts, taxes et versements assimilés				
64 Charges de personnel		**0,00 €**			
641 -	Rémunérations du personnel				
645 -	Charges de sécurité sociale et de prévoyance				
647 -	Autres charges sociales				
648 -	Autres charges de personnel				
65 Autres charges de gestion courante		**24 000,00 €**			
651 -	Redevances pour concessions, brevets, licences	10 000,00 €			
654 -	Pertes sur créances irrécouvrables				
657 -	Subventions versées par l'association	12 000,00 €			
658 -	Charges diverses de gestion courante	2 000,00 €			
1 -	Achat de licences				
2 -	Frais spécifiques pour événement				
3 -	Frais de stages de formation	2 000,00 €			
66 Charges financières		**0,00 €**			
661 -	Charges d'intérêts				
668 -	Autres charges financières				
SOUS TOTAL		**42 000,00 €**	**SOUS TOTAL**		**42 000,00 €**
67 Charges exceptionnelles		**0,00 €**	**77 Produits exceptionnels**		**0,00 €**
671 -	Sur opérations de gestion		771 -	Sur opérations de gestion	
678 -	Charges exceptionnelles diverses		778	Autres produits exceptionnels	
68 Dotation aux amortissements et provisions		**0,00 €**	**78 Reprise sur amortissements et provisions**		**0,00 €**
681 -	Amortissements sur charges d'exploitation		781 -	Reprise sur amortissements et provisions	
689 -	Engagements à réaliser sur ressources affectées		789 -	Report des ressources non utilisées	
SOUS TOTAL DES CHARGES		**42 000,00 €**	**SOUS TOTAL DES PRODUITS**		**42 000,00 €**
86 Emploi des contributions volontaires		**0,00 €**	**87 Contributions volontaires en nature**		**0,00 €**
860 -	Secour en nature		870 -	Bénévolat	
861 -	Mise à disposition gratuite de biens		871 -	Préstations en nature	
862 -	Prestations		875 -	Dons en nature	
864 -	Personnel bénévoles				
TOTAL DES CHARGES		**42 000,00 €**	**TOTAL DES PRODUITS**		**42 000,00 €**

Présentation synthétique

RECETTES : 42 200 €



DEPENSES : 42 200 €



Votes

Quitus au Comité Directeur :

6192 voix

abstention	0
contre	0
pour	6192

Le quitus financier est donné au Comité Directeur à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2019 :

6192 voix

abstention	0
contre	404
pour	5788

Le budget prévisionnel 2019 est validé.

Lors de l'Assemblée Générale du 9 février 2019, il s'est avéré que les comptes de la Ligue avaient été validés par le Bureau Directeur, mais pas présentés au réviseur aux comptes pour le vote lors de l'AG.

Il a donc été proposé que tous les présidents de clubs soient destinataires des documents afin de permettre un vote électronique. Les membres présents ont validé à l'unanimité cette proposition.

Le Président a poursuivi l'Ordre du Jour et a fait valider le quitus financier et le budget prévisionnel 2019 sous réserve que le point concernant le compte de résultat soit validé par le vote électronique.

Le réviseur aux comptes a procédé à la vérification des comptes et a donné quitus au Président et à la secrétaire.

Compte de résultat :

6192 voix

abstention	0
contre	0
pour	6192

Le compte de résultat est validé par vote électronique

La ligue en 2018

8 réunions du BD

Les membres du bureau ont convenu de se réunir, au format web conférence, tous les mois, à 18h. Soit les 8 réunions suivantes :

06 janvier
15 mars
19 avril
08 juin
12 septembre
09 octobre
15 novembre
12 décembre

4 réunions du Comité Directeur

Le Comité Directeur s'est réuni à trois reprises courant 2018, avec des moments de convivialité, en format élargi aux Présidents de CDVL et aux responsables des commissions. Ceci afin de favoriser la transversalité, la concertation, et surtout afin de faciliter le « faire connaissance » et le travail collectif.

Le 13 janvier
Le 26 mai
Le 27 octobre
Le 12 janvier 2019



Renouvellement partiel du Comité directeur

Le comité directeur a connu 3 démissions sur l'année :

- Maxime PETITDEMANDE, trésorier
- Pascal LANSER, responsable de la commission delta
- Pascal BANNWARTH, OBL

Un appel à candidature a été lancé pour les remplacer.

Jérôme HULIN est le seul à présenter sa candidature, il est élu à l'unanimité.

5. Interventions des invités et remise de médailles

Mr. Thierry HORY, président de la commission sport de la Région Grand Est
Représentant Mr. Jean-Paul OMEYER, il nous fait part de sa satisfaction de participer à notre Assemblée Générale.
Il nous informe qu'il intervient au sein de la Région Grand Est depuis cette année principalement dans le cadre des équipements sportifs mutualisés.
Il nous invite à ne pas hésiter à solliciter les collaborateurs des différents territoires qui assureront le relais avec les instances régionales.

Mr. Christian RICHETON, secrétaire général du CROS du Grand Est
A ce jour, il constate que la situation de post-fusion est apaisée et rappelle au passage que cette situation n'avait été demandée par personne et que les ligues et les comités régionaux fonctionnaient très bien avant.
Il déplore les inconvénients liés aux déplacements et aux difficultés de la communication et admet que faire du bénévolat dans ces conditions n'est pas forcément facile.
Concernant le CNDS, il avoue que la situation n'est pas bien claire et comprend que présenter un budget prévisionnel dans ces conditions n'est pas évident.
Il déplore également que les organismes représentatifs du monde associatif, n'aient pas eu le soutien de leur base, ce qui n'a pas permis la création d'un front uni face aux pouvoirs publics.
La signature d'une pétition aurait pu recueillir 5 millions de signatures, mais la mobilisation n'était pas au rendez-vous avec moins 300 000 signatures.
Le bénévolat est encore un lien fort dans notre société et il faut le préserver.

Mr. Jean-Raymond PELTIER représentant de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS)
Il intervient une première fois pour nous informer que le montant global des aides ne devrait pas changer, mais il est plus inquiet en ce qui concerne l'affectation aux fédérations et les enveloppes consacrées au CNDS.
Dans le Grand Est, certaines grandes structures bénéficient d'aides de plus d'un million d'euros, au détriment des petites structures qui font pourtant du bon travail et il félicite le président pour la qualité des dossiers présentés par la Ligue.
Il rappelle que les clubs et les comités départementaux ont également bénéficié du CNDS et incite les structures à demander des financements au Commissariat de Massif. (La demande est en cours pour la Pré-Coupe du Monde dans les Vosges).
Des informations sont attendues pour le mois de mars et Mr. PELTIER nous incite à faire des demandes qu'il suivra personnellement.

Jean-Raymond PELTIER intervient une nouvelle fois en fin de séance pour nous informer de la création de l'Agence Nationale du Sport qui annonce la disparition des Directions Départementales et Régionales, dont les compétences seront transférées aux Fédérations.

Mr. PELTIER remet la médaille d'or de la Jeunesse et des Sports à Mme Sylvie HECKER, licenciée à l'Amicale Sportive de l'Eurométropole de Strasbourg, dans le Bas-Rhin et la médaille d'argent à M. Claude BREDAT, licencié au club des Counailles au Syndicat, dans le département des Vosges.

L'assemblée Générale est close à 11h35, elle sera suivie d'un repas aux frais des participants, dans un restaurant à proximité.

Le Président LGEVL,
Christophe LEROUGE



La secrétaire LGEVL,
Christine JODIN

